

LA CHAPELLE CHAMPROY

Vers 1130, les seigneurs de Peyrusse, firent don au monastère de Bénévent de la terre de Camporubo pour y édifier une église.

Le village fut par la suite le siège d'une paroisse qui regroupait les villages des Jarges, Peyrusse, Palotas et le Chataignaud.

Ce dernier était rattaché alternativement à Champroy et à Chatelus le Marcheix.

Elle dépendait de l'archiprêtré de Bénévent dont l'Abbé avait le droit de nomination et qui l'exerça jusqu'à la révolution, à l'exception de l'année 1647 où ce droit fut exercé par Léon d'Aubusson, Comte de la Feuillade, Baron de Peyrusse

Le village de Champroy est intimement lié à l'existence du château de Peyrusse qui dominait le Thaurion. Il fut d'abord un simple fort édifié à la fin du V^{ème} siècle par les Wisigoths qui tenaient l'Aquitaine.

En l'an 707, Pépin, roi d'Aquitaine fit le siège de plusieurs châteaux qui étaient favorables au duc d'Aquitaine Waifre bien que leur attaque fut très malaisées, mais il réussit à se rendre maître de Pétrociam (Peyrusse).

Cette terre de Peyrusse est le berceau de l'illustre famille Peyrusse des Cars qui donna à la France de hauts personnages dont Arnould de Peyrusse, grand maréchal de l'Eglise qui fut chargé par le Pape de faire bâtir les murs d'Avignon.

Par diverses et nombreuses successions, la terre de Peyrusse échut à la famille Brachet, noblesse de chevalerie, connue depuis 1140 et qui la posséda jusqu'à la Révolution.

Armes des Brachet : *d'azur, à 2 chiens braques, d'argent, posés l'un sur l'autre et passant.*

Il serait trop long ici de raconter l'histoire ou plutôt les histoires de cette famille qui parmi tout le département et bien au delà occupa une grande importance dans notre histoire locale.

Signalons simplement que Gui Brachet, seigneur de Peyrusse et de Montaigut eut une fille unique Isabeau Brachet qui épousa le 24 septembre 1611, François d'Aubusson II^{ème} du nom, Comte de la Feuillade, seigneur de Saint Dizier. Ayant pris le parti des Montmorency, il fut tué le 1^{er} octobre 1632 à la bataille de Castelnaudary. Ses biens furent saisis et le 8 janvier 1633, l'intendant de la Marche et du Limousin eut commission de faire démolir et raser le château d'Aubusson.

Après la Révolution, la commune de Champroy est créée comprenant outre le bourg, les villages de Peyrusse, Pallotas, Chataignaux et les Jarges.

Le premier Maire élu le 19 février 1790 est Jean Baptiste Fraisseix également Curé de la paroisse, lui succéderont Jean Boullaud le 20 octobre 1791 puis Pierre Richard le 10 octobre 1772, Simon Collin en 1802, Louis Léonard en 1831 puis enfin Jean Leger en 1835. Il fut le dernier Maire de la commune de Champroy qui fut dissoute par ordonnance de 14 mai 1837, le bourg et les Jarges étant rattachés à Saint Dizier et les autres villages à Chatelus le Marcheix.

Le 1^{er} juillet 1837, au cours d'une réunion entre Jean Leger, Maire de Champroy et Michel Létang, Maire de Saint Dizier, il est remis à ce dernier tous les actes de l'ancienne commune dont le cahier des délibérations que nous avons pu consulter.

L'église

Elle est placée sous le vocable de Saint Jacques le Majeur

L'église semble dater du XII^{ème} siècle. Le chevet plat est percé d'une baie en plein-cintre et d'une porte murée, le mur Est de deux petites baies dont l'une est garnie d'un boudin, le mur Ouest d'une petite baie et d'une porte en plein-cintre.

Au Nord-Ouest, le portail en tracé brisé, orné de boudins est encadré d'un cordon à retour. Il est surmonté d'un clocher mur dont la baie unique est coiffée de deux larges dalles de pierre.



Vierge à l'enfant du 13^{ème} siècles en bois polychrome



Vierge en majesté du 15^{ème} siècles

A l'intérieur, à gauche un bénitier à six pans est encastré dans le mur.

L'autel tridentin que l'on peut dater du XIX^{ème} est très coloré.

Il est surmonté d'une Vierge à l'enfant du XVIII^{ème} siècle en bois polychrome.

Deux pierres tombales sont présentes dans le pavage près du chœur dont une porte une croix de prêtre encadrée d'un calice avec une hostie et d'une main bénissante posée sur une pale.

Ace propos, on peut citer un extrait des registres paroissiaux de Saint Dizier qui fait état du décès de Louis Laudin Prieur Curé de Champroy, natif de la ville de Limoges, inhumé dans le chœur de l'église de Champroy le troisième jour du mois d'octobre 1749 en présence de ses parents, de tous les paroissiens, en particulier d'André Colin, syndic sacristain, de Léonard Couty, d'André Gayaudon, d'Antoine Calomine. L'acte est signé Le Gay Curé de Saint Dizier.

A la Révolution, l'église est en très mauvais état faute de moyens pour l'entretenir, la paroisse ne comptant que 163 habitants.

Le dernier Curé, Michel Noir, qui avait succédé en 1785 à Jean Michel Fraisseix est nommé dans une autre paroisse.

En 1806, la paroisse est réunie à celle de Saint Dizier, le Curé de cette dernière desservant les deux églises.

En 1810, le Préfet de la Creuse ordonne sa fermeture, la toiture s'étant effondrée.

Devant les difficultés provoquées par cet état de fait, les offices pour les sépultures se faisant soit dans une grange soit au domicile des défunts, les habitants de Champroy demandent de pouvoir relever leur église.

Enfin, lors d'une réunion du 14 novembre 1897, le Conseil municipal de Saint Dizier, dont dépend désormais Champroy, sous la présidence de Monsieur Emiel, Maire, décide de voter une somme de 490 F 75 qui sera prélevée sur les fonds de la section de Champroy et d'un crédit de 530 F 75 équivalent aux ressources spéciales et sectionnaires affectées aux réparations nécessaires à la Chapelle de Champroy.

Le cahier des charges présenté par Monsieur Calomine, conseiller, est adopté à l'unanimité le 28 novembre 1897.

A proximité se trouve un petit cimetière qui donna lieu à beaucoup de polémiques. Par mesure d'hygiène, son transfert avait été envisagé. Mais les habitants de Champroy s'ils étaient favorable au transfert ne voulaient pas que ce soit à Saint Dizier mais sur un terrain réservé à cet effet lors du partage des biens communaux.

Finalement, par une délibération du 11 février 1912, le cimetière sera désaffecté.

Des inhumations auront encore lieu beaucoup plus tard et certaines tombes sont encore parfaitement entretenues.